

# Manager des ressources humaines

RNCP25518 · RNCP · Publiée

## L'essentiel

|                         |                            |
|-------------------------|----------------------------|
| Niveau de qualification | Niveau 7                   |
| Code(s) NSF             | 315                        |
| Code(s) ROME            | M1501, M1503               |
| Type d'enregistrement   | Enregistrement sur demande |
| Date d'échéance         | 17/03/2021                 |

## Certificateur(s)

**IPAC · SIRET : 38416491900027**<http://www.ipac-france.com>**SCIENCES-U LYON · SIRET : 35176587000032**

## Partenaires habilités

25 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 25 à former et organiser l'évaluation.

| Organisme                                                           | SIRET          | Habilitation                     |
|---------------------------------------------------------------------|----------------|----------------------------------|
| ADEN FORMATIONS ENTREPRISE                                          | 78071407700135 | Former et organiser l'évaluation |
| ADEN FORMATIONS ENTREPRISE (ADEN ENTREPRISE)                        | 78071407700069 | Former et organiser l'évaluation |
| ASSOCIATION TOP EDUCATION                                           | 81998390900014 | Former et organiser l'évaluation |
| CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE TERRITORIALE PORTES DE NORMANDIE | 13002179300018 | Former et organiser l'évaluation |
| ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE DES TROIS FRONTIERES                   | 84362775300018 | Former et organiser l'évaluation |
| ICCA - FORMATION                                                    | 41266209000015 | Former et organiser l'évaluation |
| INSTITUT FRANCAIS DES AFFAIRES                                      | 38480937200046 | Former et organiser l'évaluation |
| INSTITUT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT A DISTANCE                      | 48874104200029 | Former et organiser l'évaluation |
| INSTITUT SUPERIEUR D'INFORMATIQUE ET DE MANAGEMENT DE L'INFORMATION | 33017866600088 | Former et organiser l'évaluation |
| MAESTRIS                                                            | 42380635500099 | Former et organiser l'évaluation |

Liste complète des 25 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp25518-manager-des-ressources-humaines/partenaires>

## Résumé de la certification

### OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

### ACTIVITÉS VISÉES

Le Manager des Ressources Humaines étend ses activités à 3 champs :

1) Management Opérationnel :

a) Manager le département/service ressources Humaines

Manager les personnes et les équipes

Piloter l'avancement des actions entreprises :

Contrôler la réalisation des budgets :

b) Accompagner les managers de proximité dans leurs décisions RH

Conseiller les managers,

Relayer les équipes dans la gestion des situations sensibles

Communiquer en interne (auprès des salariés, partenaires sociaux, responsables hiérarchiques) et à l'extérieur auprès des éléments constitutifs de son environnement.

2) L'expertise

a) Mettre en oeuvre des plans d'actions (ou des projets particuliers) : Recrutement - Gestion des carrières - Environnement de travail.

b) Conseiller la direction ou les responsables opérationnels/fonctionnels dans la réalisation de plans d'actions ou de projets ou de gestion de crises.

3) Management Stratégique

Définir la politique de ressources humaines en veillant à ce qu'elle soit en adéquation avec le développement de l'entreprise et les responsabilités sociétales qu'elle se fixe.

Développer et veiller au maintien et à l'évolution la culture d'entreprise

### COMPÉTENCES ATTESTÉES

La certification atteste que le titulaire est capable de :

- Mettre en place et suivre l'évolution des actions d'entreprise grâce à la définition d'indicateurs pertinents : mesurer les résultats et communiquer sur les propositions préconisées ou les décisions prises.
- Mettre en place et suivre l'évolution d'un projet de nature transversal impliquant plusieurs services/directions, créer les conditions permettant de mesurer les résultats dudit projet, Proposer des solutions adaptées
- Communiquer efficacement sur les propositions préconisées ou les décisions prises.
- Evaluer et analyser une situation réelle d'entreprise et proposer la mise en place d'une politique générale de Ressources Humaines adaptée à une nouvelle situation

## Secteur d'activité et type d'emploi

### SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Dans des entreprises multinationales au sein d'une DRH siège, en établissement, en filiale en France ou à l'étranger,
- En PME d'une taille de 50 personnes au minimum justifiant le recours à un spécialiste de la fonction.
- En Cabinet conseil spécialisé en management, formation, recrutement, conduite du changement, implantation de systèmes d'information.
- Dans toute organisation, association, administration, collectivités amenées à mettre en place et développer des politiques RH.

### TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Directeur des Ressources Humaines - Responsable des ressources humaines – Responsable du recrutement - Responsable de la gestion des emplois et compétences, Responsable formation, Consultant en ressources humaines, Chargé de mission, Chef de projet RH.

### RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

## Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

|                                            |                                                                                                                                                                                                                        |
|--------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Tension de recrutement (DARES 2024)</b> | Faible (2/5)<br>Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 4 sur 5.                                                                                                                  |
| <b>Facteurs principaux</b>                 | Non-attractivité salariale, Non-durabilité de l'emploi                                                                                                                                                                 |
| <b>Salaire médian (mensuel)</b>            | 2 135 €                                                                                                                                                                                                                |
| <b>Familles professionnelles (FAP)</b>     | L2X61 — Agents administratifs · tension 1/5 (Très faible)<br>L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée)<br>L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement · tension 2/5 (Faible) |
| <b>Projets de recrutement (BMO 2026)</b>   | 31 515                                                                                                                                                                                                                 |
| <b>Jugés difficiles à recruter</b>         | 24 %                                                                                                                                                                                                                   |
| <b>Emplois saisonniers</b>                 | 11 %                                                                                                                                                                                                                   |
| <b>Familles professionnelles (FAP)</b>     | L2X61 — Agents administratifs<br>L4X80 — Techniciens des services administratifs<br>L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement                                                                           |

## Voies d'accès

### MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

### PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

### COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le Président du jury

Les Directeurs de filière des deux cocertificateurs.

2 Professionnels

### COMPOSITION DU JURY — VAE

Le Président du jury

Les Directeurs de filière des deux cocertificateurs.

2 Professionnels représentant chacun l'un des deux collèges (employeur et salarié).

## Base légale

|                                            |            |
|--------------------------------------------|------------|
| <b>Date d'échéance de l'enregistrement</b> | 17/03/2021 |
|--------------------------------------------|------------|

## Liens avec d'autres certifications

### ANCIENNES VERSIONS

RNCP22104

### NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP35125

## Pour plus d'informations

### Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/25518/>

## Demande CPF — formations engagées

|                          |                   |
|--------------------------|-------------------|
| Dossiers CPF engagés     | 24                |
| Montant total engagé     | 102 199 €         |
| Coût moyen par dossier   | 4 258 €           |
| Durée moyenne            | 600 h             |
| Période                  | 01/2020 – 09/2021 |
| France compétences       | 50 %              |
| France Travail           | 28 %              |
| Reste à charge titulaire | 22 %              |

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.